

Questions orales

rées alimentaires, quand le dernier rapport de l'Institut canadien de la santé infantile rappelait encore une fois au gouvernement l'épouvantable état de santé des enfants autochtones du Canada?

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, je voudrais d'abord corriger les faits avant de répondre à la question. Il n'est pas question ici de subventions qu'auraient réduites le MAINC. Mon ministère ne subventionnait pas ce programme.

Comme le sait le député, on a tenu au cours des deux ou trois derniers mois des consultations à ce sujet. Il a été convenu de réduire de 5 p. 100 l'augmentation prévue. Toutes les autres augmentations seront gelées jusqu'à l'an prochain. Pendant ce temps, tous les ministères, sous la direction du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, mèneront une étude afin d'évaluer la situation et de prendre l'an prochain les mesures correctives qui s'imposent.

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. La diminution de 5 p. 100 ne nous est pas d'un grand réconfort, puisque les prix augmenteront en moyenne de 32 p. 100.

Ce matin, après que les Inuit et les autochtones du Nord canadien lui eurent expliqué les répercussions qu'aura l'augmentation des tarifs postaux, le Comité de la consommation et des corporations de la Chambre des communes, appuyé par tous les partis, a adopté une résolution demandant qu'un moratoire de neuf mois soit imposé sur toutes les augmentations prévues.

Comme les augmentations devraient entrer en vigueur demain, le ministre acceptera-t-il d'apaiser immédiatement les craintes des habitants du Nord et de nous dire s'il demandera et ordonnera à Postes Canada d'imposer sur-le-champ un moratoire de neuf mois, comme le demande le Comité.

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, j'ai pris connaissance ce matin de la recommandation du Comité. Comme le sait le député, la recommandation s'adressait à Postes Canada et je la transmettrai au ministre approprié.

M. le Président: Le député d'Ottawa-Sud pour une seule question.

* * *

LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des

Sciences et de la Technologie. Elle concerne le rapport de Statistique Canada rendu public hier et portant sur le soutien fédéral accordé aux sciences.

Ce rapport révèle que les dépenses en sciences et en technologie ont baissé considérablement, passant de 3,9 p. 100 en 1980-1981 à 3,5 p. 100 en 1989-1990.

Le ministre est-il convaincu des beaux discours qu'il tient au sujet des sciences et de la technologie? Est-il prêt à adopter la même position que le ministre des Affaires extérieures et à présenter sa démission si le gouvernement continue de faire des coupes sombres dans les dépenses en sciences et en technologie?

L'hon. William C. Winegard (ministre d'État (Sciences et Technologie)): Monsieur le Président, les chiffres qui ont été donnés sont peut-être un peu trompeurs. Il serait un peu plus logique d'examiner les dépenses en sciences et en technologie à l'intérieur des dépenses par programme. Ne tenons pas compte de la dette.

• (1500)

La Chambre sera peut-être curieuse de savoir que, en 1980-1981, ces dépenses se situaient à 4,65 p. 100. Sous le gouvernement de 1984-1985, elles ont tombé à 4,46 p. 100. Sous le gouvernement actuel, elles sont passées à 4,89 p. 100, si on ne tient pas compte de la dette. C'est notre façon de promouvoir les sciences et la technologie, et elle est différente de celle des libéraux.

* * *

LES SERVICES SOCIAUX

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. Le ministre des Finances a déclaré que les Canadiens vivant en dessous du seuil de pauvreté profiteraient de la TPS. En fait, le sort des assistés sociaux ne se trouvera pas amélioré. La Saskatchewan retranche la totalité des allocations familiales du montant des chèques d'aide sociale.

Le vice-premier ministre peut-il promettre aux Communes qu'il travaillera de concert avec le ministre des Finances pour veiller à ce que les remboursements des assistés sociaux ne soient pas déduits de leurs chèques d'aide sociale?

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)): Monsieur le Président, il va sans dire que le gouvernement fédéral craint toujours, toutes les fois que les prestations sont haussées, que les provinces n'en profitent pour annuler d'une manière ou d'une autre les effets de ces augmentations.